

ASSEMBLEE GENERALE DU 10 MAI 2017

QUESTION ECRITE

A l'occasion d'une assemblée générale, des questions écrites peuvent être adressées à la Société dans les conditions établies par la loi. Conformément à la législation en vigueur, la réponse à une question est réputée donnée dès lors qu'elle figure sur le site Internet de la Société.

Le Conseil a reçu le 3 mai 2017 un courrier de Monsieur Nicolas Gottry, Président de l'Association Initiative Pour un Actionnariat Citoyen (IPAC), actionnaire détenant une action de la Société, posant une question rédigée comme suit : « Quelle est la consommation totale de papier et de carton de notre Groupe dans le monde ? ».

Réponse du Conseil d'administration :

« En 2016 la consommation de papier et carton de Sanofi dans le monde s'est élevée à environ 120 000 tonnes (dont 43% de notices produits).

Plusieurs initiatives ont été prises pour diminuer cette consommation, dont notamment les suivantes :

- réduction de la taille des packagings, des boîtes de médicament (comprimés et vaccins) et des caisses d'emballage ; et*
- mise en place d'une politique d'impression (impression double face, utilisation de papier recyclé). »*